

Déclaration de conformité CE

En application des normes ISO/IEC Guide 22 et EN45014

CEFEM SOLAR SYSTEMS

ZA La Chapelle,
07200 Saint Michel de Boulogne

Déclare que :

La gamme **Trio-Top® TR HF 9-10-12-15-18 kW**, onduleurs photovoltaïques triphasés couplés au réseau

Est conforme aux exigences essentielles des directives :

- 2006/95/CE du 12 décembre 2006 (basse tension)
- 2004/108/CE du 15 décembre 2004, compatibilité électromagnétique (CEM)

Du parlement européen, lorsqu'il est utilisé dans les conditions spécifiées dans la notice. En cas d'utilisation non conforme ou de transformation du produit, cette déclaration perd sa validité.

La directive 2006/95/CE est une recodification de la directive 73/23/CE du conseil du 19 février 1973 modifiée par la directive 93/68/CEE.

Le produit est conforme aux normes suivantes :

CEM, émission de perturbations :

- EN 61000-6-3 : 2007
- EN 61000-6-4 : 2007

Immunité CEM

- EN 61000-6-1 : 2007
- EN61000-6-2 : 2005

Répercussion sur le réseau :

- EN 61000-3-2 : 2006 + A1 : 2009 +A2 : 2009 *
- EN 61000-3-12 : 2005 **

* valable pour les appareils **Trio-Top® TR HF 9-10 kW**

** valable pour les appareils **Trio-Top® TR HF 12-15-18 kW**

Les produits mentionnés ci-dessus portent donc la norme CE.

Saint Michel de Boulogne France,
Le 14-décembre 2012

CEFEM SOLAR SYSTEMS

Jérôme Fangier, responsable R&D

